
Groupe national de concertation prison

G N C P

JOURNEES NATIONALES PRISON 2017

« Prison : Les oubliés de la société »

La prison est souvent présentée comme une institution qui enferme une masse indistincte d'auteurs d'infractions, où l'absence de singularité demeure la règle. Or, les prisons sont remplies de personnes avec leurs histoires individuelles de femmes, de transgenres ou d'hommes, de personnes atteintes de pathologies, de jeunes ou de personnes âgées... Le monde pénitentiaire n'est cependant pas en mesure de prendre en compte ces individualités qui sont de ce fait souvent niées. Prises dans une masse, les personnes détenues ont du mal à faire reconnaître leur histoire ; elles sont sans cesse ramenées à leur statut de condamné, sans considération pour le reste de leur vécu.

La société toute entière veut oublier la prison : ses murs et ses bâtiments, mais également les personnes qui y travaillent et celles qui y vivent. Ces dernières restent les oubliées d'une société qui ne veut plus les voir, quels que soit l'âge, la situation pénale ou le quantum de la peine. Reste ce constat : la société fait le choix de mettre ces personnes à l'écart. Oublier n'est pas un acte passif, c'est aussi un acte volontaire. La société déploie une grande énergie pour oublier ses prisons, sans se soucier de leur efficacité. Les moyens déployés pour la réinsertion des personnes, toutes destinées à revenir dans la société, ne sont malheureusement jamais prioritaires par rapport à la construction des lieux d'enfermement.

Les prisons sont remplies de ces oubliés, qui ne peuvent exercer leur liberté d'expression. Certains parmi eux le sont davantage et éprouvent ainsi plus de difficultés à faire valoir et appliquer leurs droits, entre ceux qui ne les connaissent pas et ceux qui n'expriment aucune demande (les étrangers ou les personnes illettrées par exemple). La société préfère oublier que ces personnes avaient souvent été abandonnées avant qu'elles ne se retrouvent en détention. En effet, le nombre de personnes en situation de précarité sociale, professionnelle et familiale lors de l'incarcération est important, même si de plus en plus de personnes n'étaient pas préalablement en échec ou désocialisées, notamment parmi les longues peines.

Loin du regard, l'architecture même des établissements pénitentiaires favorise l'oubli : les dernières constructions sont plus loin des centres villes, les rendant invisibles et souvent peu accessibles aux familles comme aux intervenants. La volonté de voir disparaître les prisons et les personnes détenues génère aussi l'oubli des familles, entraînant une seconde peine.

L'oubli n'est ainsi pas à sa place. Alors que les personnes condamnées ont besoin une fois leur peine purgée que la société les accepte en tant que citoyen à part entière, le casier judiciaire est souvent une barrière, tant pour l'accès à l'emploi que dans l'ensemble de la vie quotidienne. La faute commise reste attachée à la personne comme une tache indélébile.

Parmi les pistes que le droit propose aujourd'hui, cet oubli pourrait être évité en ouvrant les prisons à la société civile, en développant la justice restaurative, ou les peines en milieu ouvert qui permettent aux personnes de se réinsérer au sein de la société. L'enfermement seul ne résout rien.